

Chiffre d'affaires : Un chiffre d'affaires de 53,5 milliards de F.CFP pour l'année 2018

En 2018, le chiffre d'affaires du secteur Construction s'établit provisoirement à 53,5 milliards de F.CFP, soit 1,3 milliard de F.CFP de plus qu'en 2017 (+ 3 %). Il s'agit du meilleur résultat observé depuis l'entrée en crise du secteur en 2008. Le chiffre d'affaires de la branche Travaux Publics progresse légèrement plus que celui de la branche Bâtiment (respectivement + 0,8 milliard de F.CFP et + 0,5 milliard de F.CFP).

Emploi salarié : 4 660 salariés en moyenne trimestrielle

Au quatrième trimestre 2018, en moyenne trimestrielle, le secteur Construction déclare 4 660 salariés, soit 220 salariés de plus qu'au quatrième trimestre 2017 (+ 5 %). Le secteur déclare 8 millions d'heures de travail, le meilleur résultat des cinq dernières années.

Masse salariale : La masse salariale déclarée atteint 12 milliards de F.CFP

La masse salariale déclarée par le secteur Construction en 2018 s'établit à 12 milliards de F.CFP, un indicateur en hausse constante depuis cinq ans. L'augmentation de 2018 est légèrement plus importante que celle des cinq dernières années (+ 10 milliards de F.CFP par an en moyenne).

Mandatement du Pays : Le Pays mandate 17 milliards de F.CFP dans le secteur Construction [1]

En 2018, le Pays mandate 17 milliards de F.CFP dans le secteur Construction au sens strict, une somme ventilée à parts égales entre la branche Bâtiment et la branche Travaux Publics (environ 8,5 milliards de F.CFP chacune). Ce résultat est en hausse de 2,5 milliards de F.CFP comparé à 2017.

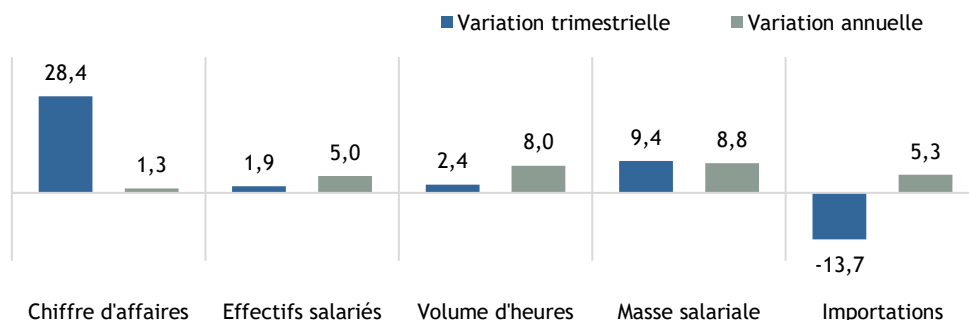
Importations : La valeur CAF des importations réalisées par le secteur Construction s'élèvent à 5 milliards de F.CFP

Les entreprises du secteur Construction ont importé pour 5 milliards de F.CFP de marchandises en 2018. Les importations globales de matériaux de construction (comprenant les importations en provenance du Commerce et de l'Industrie) s'élèvent à 35 milliards de F.CFP.

[1] Dans l'observatoire du BTP du 4ème trimestre 2018, ce montant est de 19 milliards de F.CFP, qui correspond aux mandatements dans la filière Construction et non dans le seul secteur Construction.

Les chiffres dans le commentaire sont arrondis pour fluidifier la lecture

1 / Evolution des principaux indicateurs trimestriels (%)



Variation trimestrielle : T4 - 2018 / T3 - 2018 - variation annuelle : T4 - 2018 / T4 - 2017

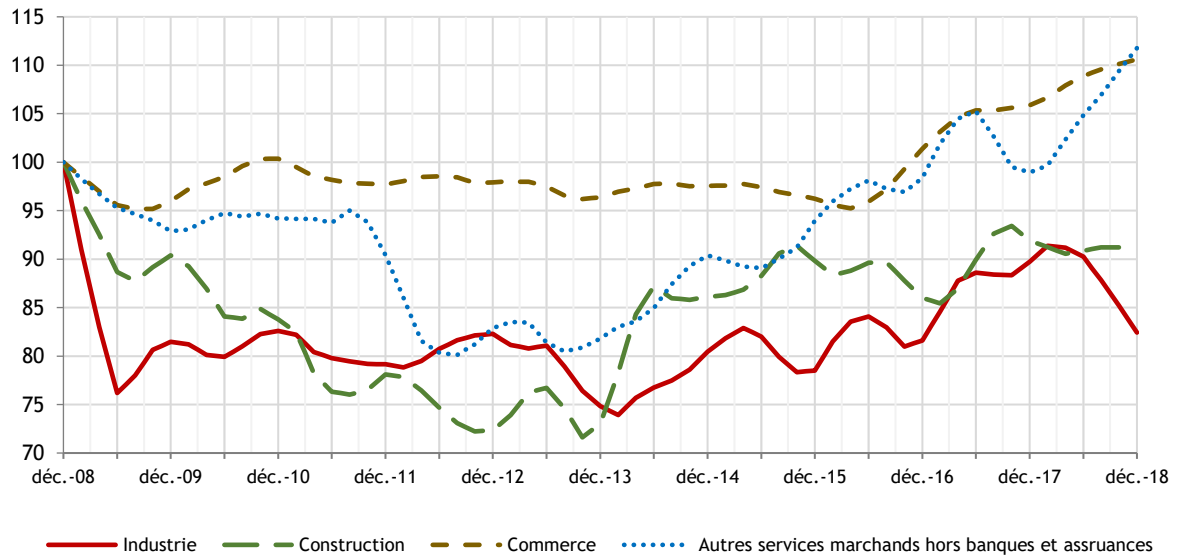
Sources :

Caisse de prévoyance sociale (CPS), Service des contributions, Direction du budget (DBP), Douanes, ISPF - Registre territorial des entreprises (RTE)

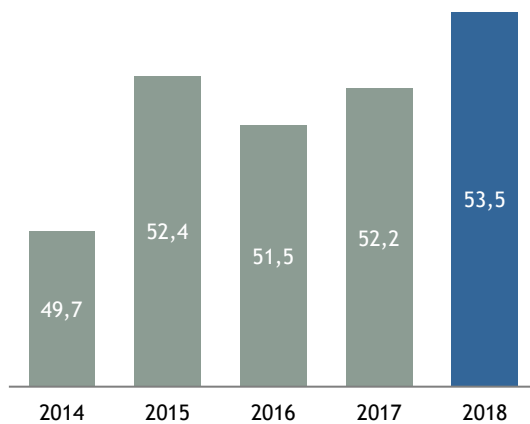
Le périmètre ici présenté est le champs ICS hors banques et assurances, et cela exclut aussi les activités liées à la santé, l'action sociale et l'enseignement.

L'activité dans la construction

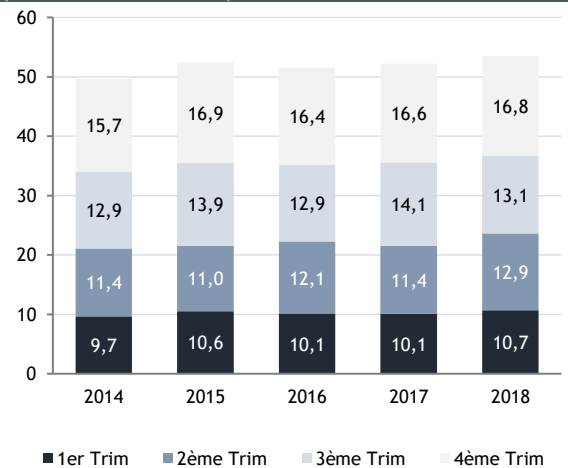
2 / Evolution mensuelle des chiffres d'affaires sectoriels désaisonnalisés sur 10 ans (indice base 100 Décembre 2008)



3 / Chiffre d'affaires de la construction en cumul depuis janvier (milliards de F.CFP)



4 / Chiffre d'affaires trimestriel de la construction sur les 5 dernières années (milliards de F.CFP)

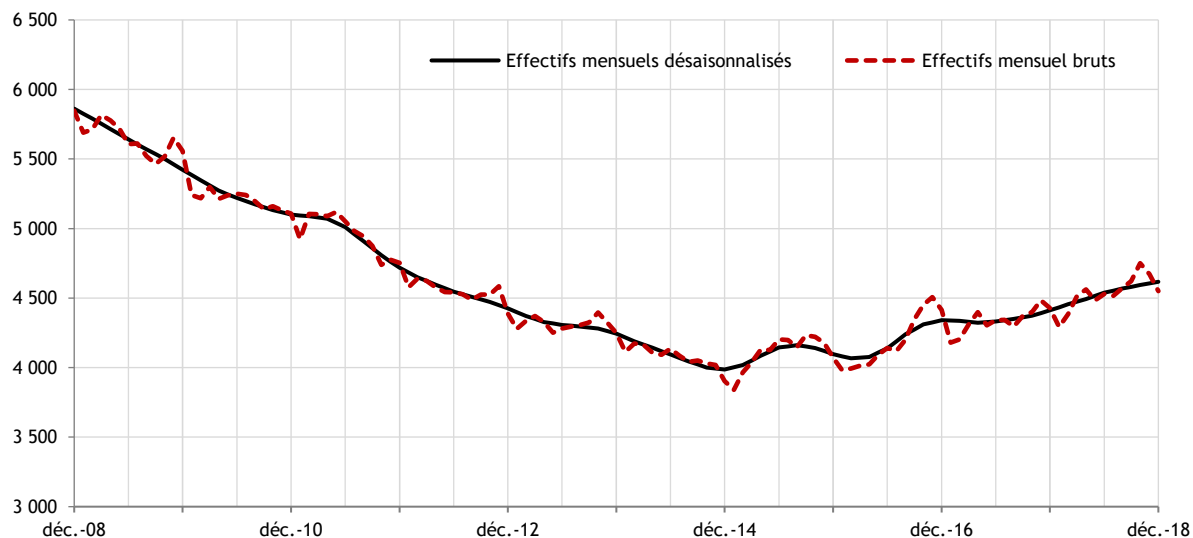


5 / Evolution du chiffre d'affaires de la construction en cumul depuis janvier

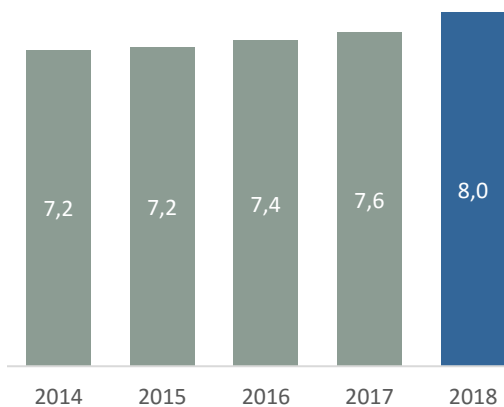
Secteur \ Sous-secteur	2014	2015	2016	2017	2018	Ecart 2018 - 2017	Variation 2018 / 2017 %
	milliards de F.CFP						
3 - Construction	49,7	52,4	51,5	52,2	53,5	1,3	2,6
3.1 - Bâtiment	30,9	33,0	33,1	33,6	34,1	0,5	1,5
3.2 - Travaux publics	18,8	19,4	18,5	18,6	19,4	0,8	4,4

L'emploi dans la construction

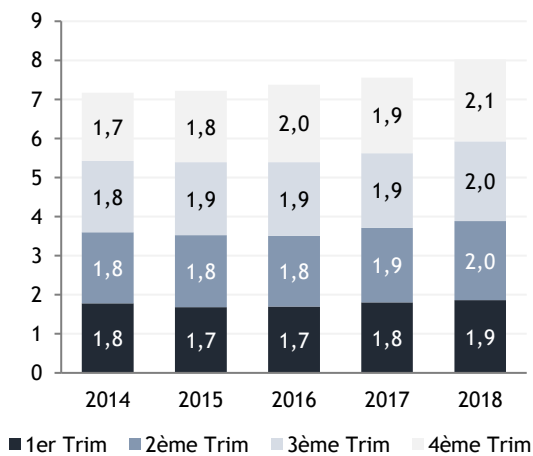
6 / Evolution des effectifs salariés dans la construction (nombre)



7 / Volume d'heures déclarées en cumul depuis janvier dans la construction (millions d'heures)



8 / Volume d'heures déclarées dans la construction (millions d'heures)



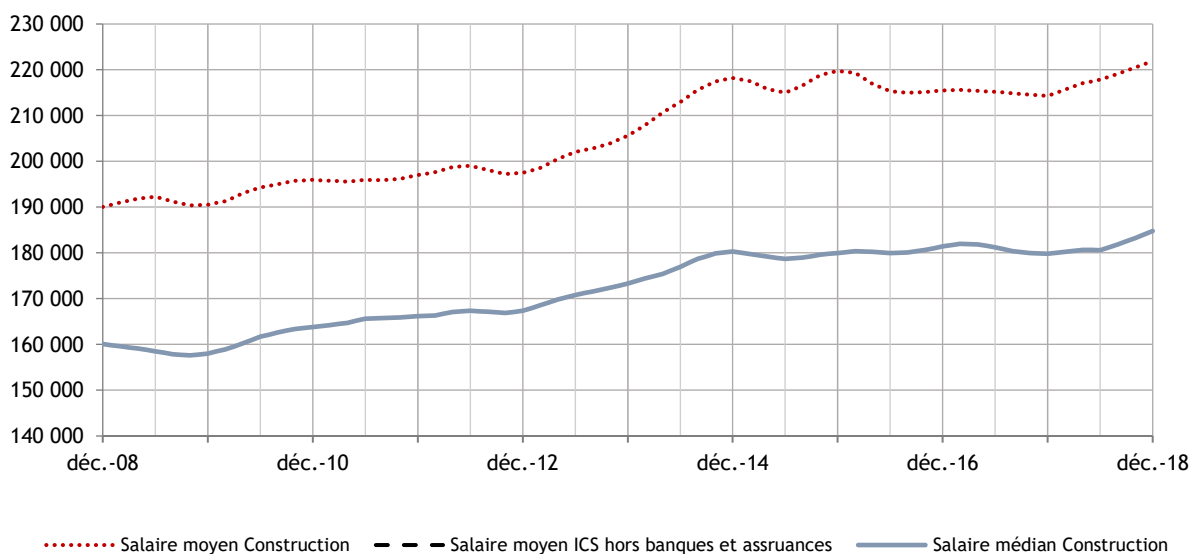
9 / Effectifs salariés trimestriels moyens dans la construction

Secteur \ Sous-secteur	T4-2018	T3-2018	Variation (%)	T4-2017	Variation (%)
	nombre	nombre	T4-2018 / T3-2018	nombre	T4-2018 / T4-2017
3 - Construction	4 658	4 569	1,9	4 437	5,0
3.1 - Bâtiment	3 145	3 100	1,4	3 025	4,0
3.2 - Travaux publics	1 513	1 469	3,0	1 412	7,2

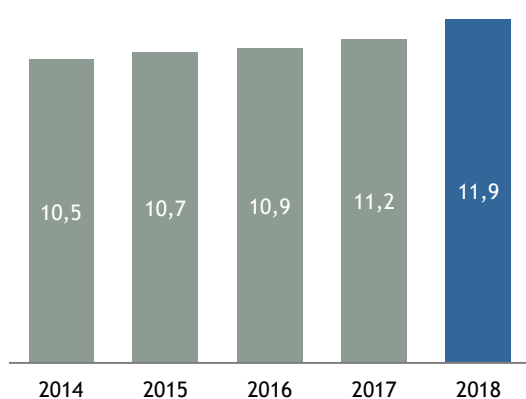


Salaires et masse salariale dans la construction

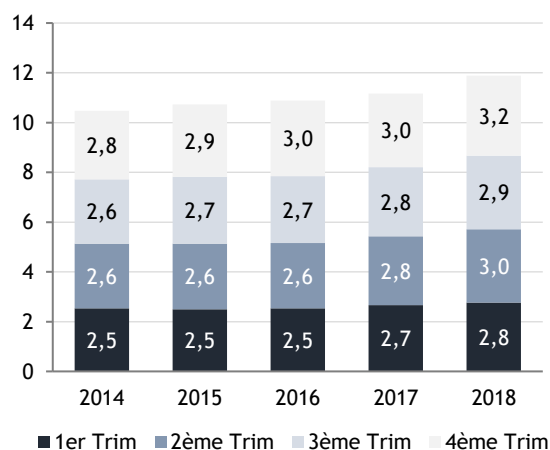
10 / Evolution des salaires mensuels désaisonnalisés dans le champs ICS hors banques et assurances et dans la construction (F.CFP)



11 / Masse salariale déclarée en cumul depuis janvier dans la construction (milliards de F.CFP)



12 / Masse salariale déclarée dans la construction (milliards de F.CFP)

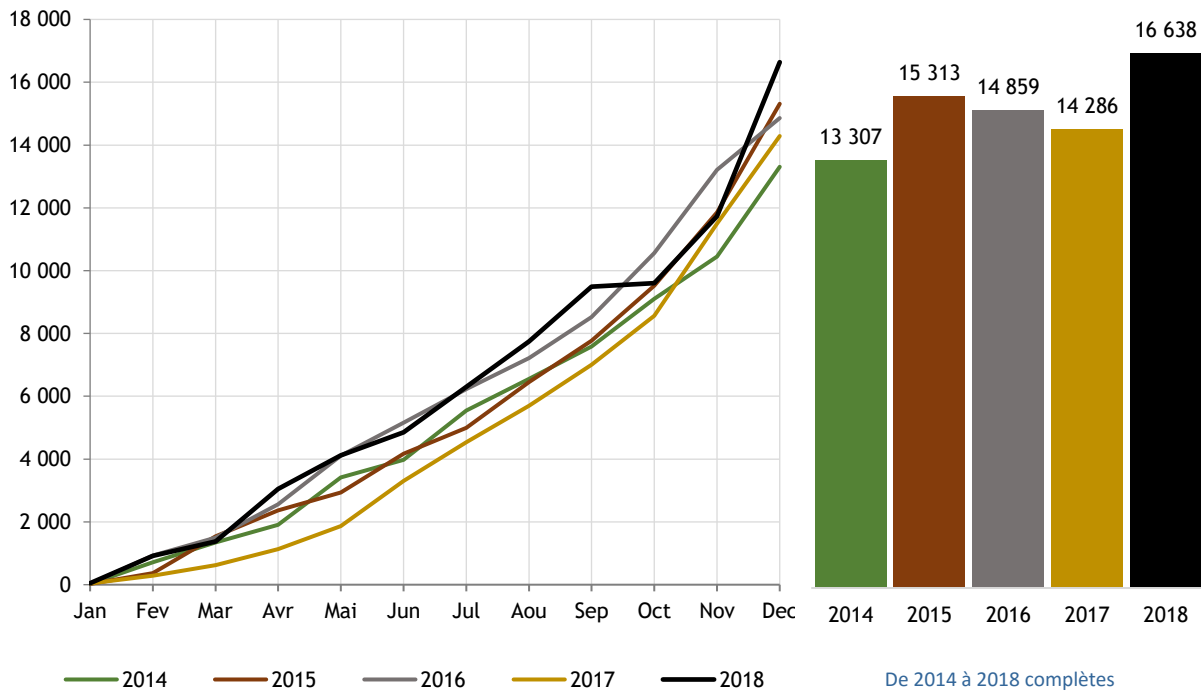


13 / Evolution de la masse salariale trimestrielle déclarée dans la construction

Secteur \ Sous-secteur	T4-2018	T3-2018	Variation (%)	T4-2017	Variation (%)
	millions de F.CFP		T4-2018 / T3-2018	millions de F.CFP	T4-2018 / T4-2017
3 - Construction	3 224,5	2 947,9	9,4	2 965,0	8,8
3.1 - Bâtiment	1 996,6	1 875,5	6,5	1 834,7	8,8
3.2 - Travaux publics	1 227,9	1 072,4	14,5	1 130,3	8,6

Mandatements du Pays et nombre d'assujettis dans la construction

14 / Evolution des mandatements cumulés depuis janvier pour la construction (millions de F.CFP)

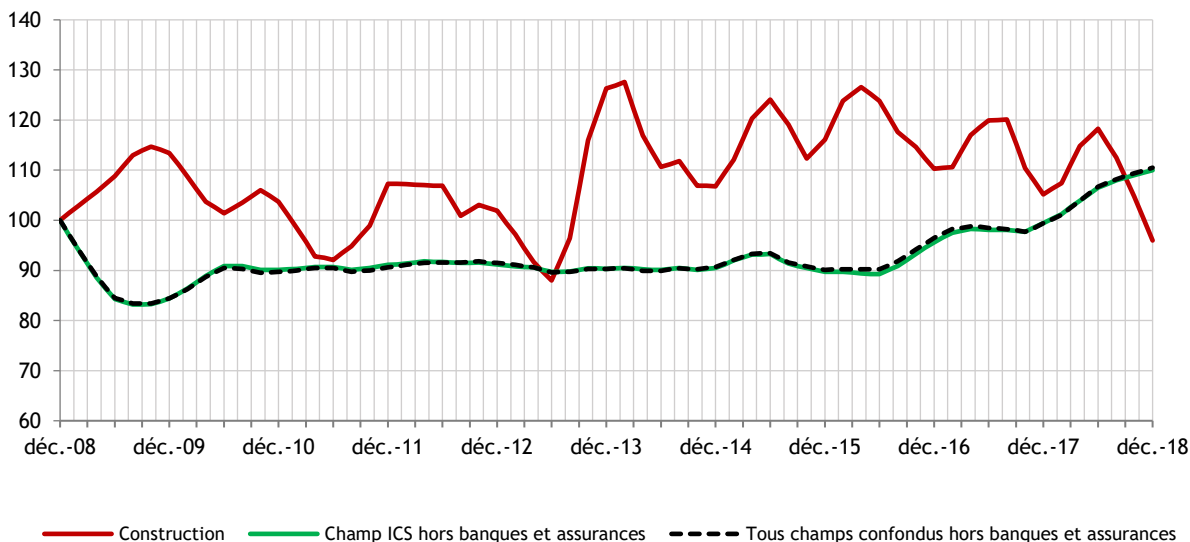


15 / Evolution du nombre d'assujettis depuis janvier pour la construction

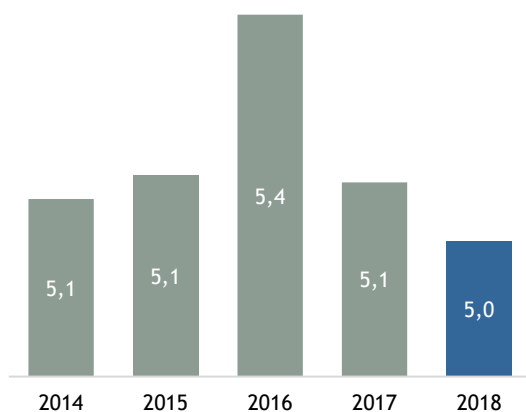
Secteur \ Sous-secteur	2014	2015	2016	2017	2018	Ecart 2018 - 2017	Variation 2018 / 2017
	nombre						
3 - Construction	1 176	1 175	1 209	1 233	1 089	-144	-11,7
3.1 - Bâtiment	1 034	1 040	1 068	1 080	941	-139	-12,9
3.2 - Travaux publics	142	135	141	153	148	-5	-3,3

Les importations* dans la construction

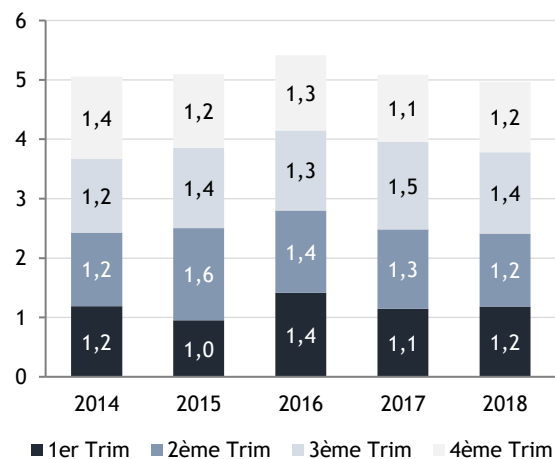
16 / Evolution des importations désaisonnalisées dans la construction (indice base 100 Décembre 2008)



17 / Importations en valeur CAF en cumul depuis janvier dans la construction (milliards de F.CFP)



18 / Importations en valeur CAF déclarées dans la construction (milliards de F.CFP)



19 / Evolution des importations depuis janvier dans la construction

Secteur \ Sous-secteur	2014	2015	2016	2017	2018	Ecart	
						2018 - 2017	Variation(%)
milliards de F.CFP							
3 - Construction	5,1	5,1	5,4	5,1	5,0	-0,1	-2,3
3.1 - Bâtiment	2,8	3,3	3,5	3,4	3,3	-0,1	-1,7
3.2 - Travaux publics	2,2	1,8	2,0	1,7	1,7	-0,1	-3,4



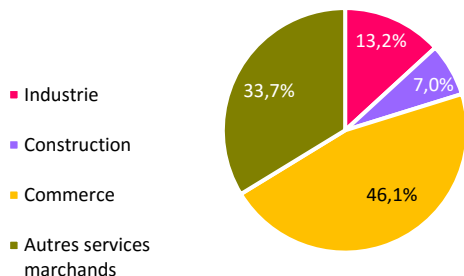
* les importations s'entendent, hors importations exceptionnelles (avions, gros bateaux, etc...)



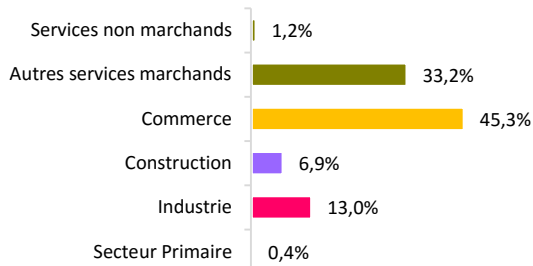
Données de cadrage pour le secteur de la construction

Poids de la construction en termes de...

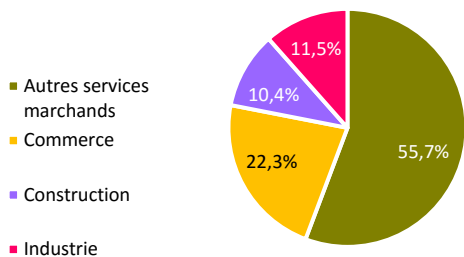
20 / Chiffre d'affaires dans le champs ICS hors banques et assurances - Quatrième trimestre 2018



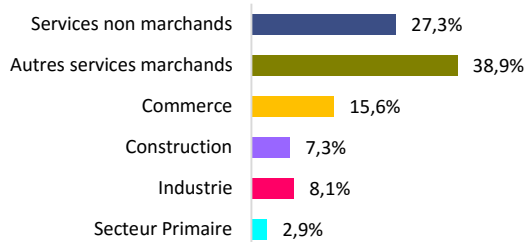
21 / Chiffre d'affaires dans l'économie hors banques et assurances - Quatrième trimestre 2018



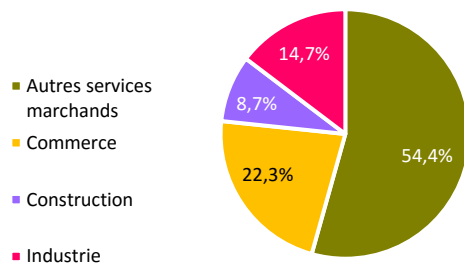
22 / Effectifs salariés dans le champs ICS hors banques et assurances - Quatrième trimestre 2018



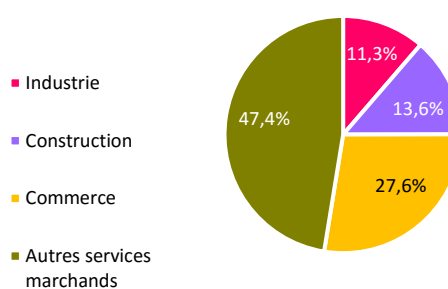
23 / Effectifs salariés dans l'économie hors banques et assurances - Quatrième trimestre 2018



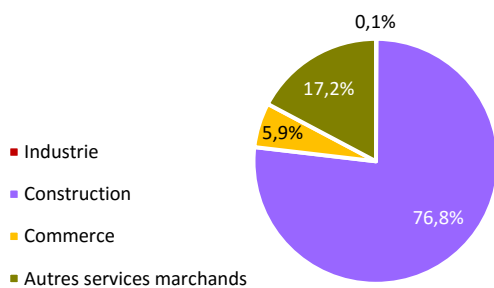
24 / Masse salariale dans le champs ICS hors banques et assurances - Quatrième trimestre 2018



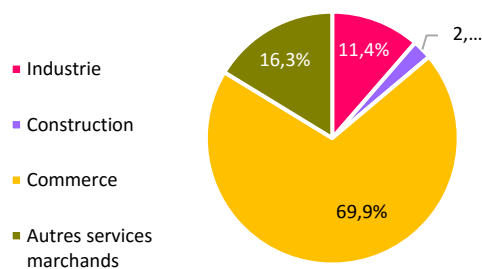
25 / Nombre d'assujettis dans le champs ICS hors banques et assurances - Quatrième trimestre 2018



26 / Mandatements pour le champs ICS hors banques et assurances - Décembre 2018



27 / Importations pour le champs ICS hors banques et assurances - Décembre 2018



SOURCES, DÉFINITIONS ET MÉTHODE POUR LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION

Sources

- Les données concernant les effectifs salariés, les salaires et la masse salariale proviennent des déclarations mensuelles effectuées par les entreprises auprès de la caisse de prévoyance sociale. Les données exploitées résultent des déclarations effectuées par les entreprises corrigées des éventuels contrôles et redressements effectués par la Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)
- Les données relatives aux chiffres d'affaires des entreprises proviennent des déclarations de TVA effectuées par les entreprises. Toutes les entreprises ne remplissent pas de déclarations de TVA, seules celles dont l'activité génère plus de 5 millions de F.CFP par an y sont contraintes. Même si cette source n'est pas exhaustive, elle permet de suivre la très grande majorité de l'activité d'un secteur.
- Les données relatives aux importations emmanent des déclarations douanières effectuées par les entreprises à chacune de leurs importations.
- Les données budgétaires du Pays sont transmises mensuellement par la direction du budget de la Polynésie française

Méthode

- L'évolution d'une série statistique peut être décomposée en trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. Le processus de désaisonnalisation permet d'éliminer les composantes saisonnière et irrégulière qui composent la série, de manière à faire ressortir la tendance de fond.
- Le champ ICS est composé des secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce, de l'hôtellerie restauration et des autres services marchands (hors banques et assurances). L'emploi salarié de ces secteurs représente 90 % de l'emploi salarié du secteur marchand et les deux tiers de l'emploi salarié total déclaré.

Définitions

- Un emploi salarié correspond à un poste de travail occupé chez un employeur au cours d'un mois. Le travailleur accorde un certain volume d'heures de travail en échange duquel il perçoit un salaire ou une rétribution. Ici, la masse salariale se définit comme la somme des rémunérations brutes, incluant donc les charges salariales (et non les charges patronales).
- Le chiffre d'affaires correspond à l'ensemble des sommes perçues par l'entreprise en échange de la vente d'un bien ou de l'exécution d'un service sur une période donnée.
- Les importations sont recensées d'après leur valeur en douane sur la base des factures CAF (Coût, Assurance, Fret) : au prix du produit lui-même sont ajoutés les frais de transport et d'assurance nécessaires à son acheminement sur le territoire.
- Le champs de la construction regroupe les codes '41' à '43' inclus de la Nomenclature d'Activité Française (NAF)

TOUTES LES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES SUR WWW.ISPF.PF



Institut de la Statistique de la Polynésie française

• BP 395 - 98713 PAPEETE • Tél. : 40 47 34 34 • Fax : 40 42 72 52 • Courriel : ispf@ispf.pf

• DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Nicolas PRUD'HOMME

• AUTEUR DE LA PUBLICATION : Yuko BRUN • RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : Olivier CHAMPION

• Dépôt légal : Juillet 2019 • ISSN 2118-478X • © ISPF